

1950. Le Celib invente la régionalisation

Erwan Chartier-Le Floch

L'histoire politique de la Bretagne a été profondément marquée par le Centre d'étude et de liaison des intérêts bretons, le Celib, qui a œuvré efficacement au développement économique de la péninsule, tout en préfigurant une nouvelle forme de régionalisation.

Le 18 juin 1962, Lorient accueille l'assemblée générale du Celib au cours de laquelle était présentée une loi-programme pour la Bretagne.



Photo DR



En 1951, René Pléven est élu président - le premier du Celib. Il le restera 21 ans (Photo archives Musée de l'Ordre de la Libération www.ordredelaliberation.fr)

« Paris et le désert français », le livre réquisitoire de Jean-François Gravier, paru en 1947, dénonçait les excès de la centralisation administrative et économique en France. Cet ouvrage mettait particulièrement en lumière ses conséquences économiques, avec un retard de plus en plus important de la « province » face à Paris.

Rencontrant un large écho, il rejoignait alors les préoccupations de nombreux décideurs qui préconisaient de nouvelles politiques d'aménagement du territoire dans une France en reconstruction. C'était notamment le cas en Bretagne, dont la plupart des notables avaient alors une inclinaison girondine.

Retard économique

En 1950, la Bretagne était, en effet, à la croisée des chemins. Son agriculture encore très traditionnelle, devait se moderniser, au risque d'encourager l'exode rural et l'émigration. Depuis la fin du XIX^e siècle, plusieurs dizaines de milliers de Bretons avaient ainsi choisi l'exil, particulièrement vers la région parisienne.

La région était également en retard en termes d'équipements. Pour ne prendre qu'un exemple, dans les campagnes, le pourcentage de foyers sans électricité est très supérieur à la moyenne française. En 1952, seuls 60 % des Bretons y avaient accès. Les élus bretons et les décideurs économiques avaient conscience qu'il devenait urgent de réagir.

La création du Celib

Le 22 juillet 1950, un groupe de personnalités lance un Comité de liaison des intérêts bretons, qui devient rapidement le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (Celib). Parmi les fondateurs, on trouve un poids lourd politique, René Pléven, et son secrétaire, Joseph Martray. Rapidement présenté comme un « lobby breton », l'objectif du Celib est d'encourager le développement

économique de la Bretagne, de la sortir de son isolement intellectuel et matériel, de lutter contre l'exode rural et de maintenir son héritage culturel.

Lors des élections législatives de 1951, le Celib interpelle les candidats et leur propose de créer un groupe parlementaire. Le 30 octobre, il se constitue en association et reçoit des aides de collectivités des cinq départements de la Bretagne historique.

René Pléven en est le président, assisté de trois vice-présidents : Paul Ihuel, député MRP (droite) du Morbihan, André Morice, député radical de Loire-Inférieure et François Tanguy-Prigent, député socialiste du Finistère. À l'exception des communistes, les parlementaires bretons prennent l'habitude de se réunir une fois par mois. Plusieurs universitaires et intellectuels alimentent la réflexion sur l'économie régionale, ce qui permet aux dirigeants du Celib de disposer d'arguments solides dans leurs discussions avec les administrations centrales.

Programme d'action régional

En 1952, un rapport sur l'aménagement de la Bretagne est présenté par le Celib. Il est utilisé quelques mois plus tard par le gouvernement de Guy Mollet pour l'élaboration d'un programme d'action dans les régions.

Grâce à l'action du Celib, en juillet 1956, un programme d'action régional est publié. Il évoque les dossiers prioritaires que sont le développement de l'agriculture, des activités maritimes, l'industrialisation et le tourisme. Pour y aboutir, une société de développement et une société d'économie mixte sont créées en 1957.

Plusieurs décentralisations industrielles sont obtenues, à l'instar de celle de Citroën à Rennes. Les discussions sont parfois robustes. Des ultimatums sont ainsi régulièrement adressés au pouvoir central, tandis que les blocages et les manifestations se multiplient au

fur et à mesure que la situation sociale se tend.

De Gaulle recentralise

Le Celib est à son apogée, mais le renversement de la quatrième République et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle changent la donne. Le nouveau pouvoir se méfie du Celib et entend « centraliser la décentralisation ». La reprise en main ne tarde pas. En 1959 sont créées vingt-et-une régions programmes, dont les Pays de la Loire avec un pays nantais détaché de la Bretagne.

En 1962, l'assemblée générale du Celib adopte une loi-programme pour la Bretagne, en partie rédigée par le géographe Michel Philponneau. Mais le gouvernement refuse de la prendre en compte et refuse de la financer. En 1964 sont créés des Comités de développement économique régional (Coder) contrôlés par les préfets. En Bretagne, les notables se rallient, au premier rang desquels René Pléven.

Des concessions dans la foulée de mai 68

Paradoxalement, le Celib connaît un regain d'activité à la fin des années 1960. Plusieurs de ses animateurs obtiennent ainsi un certain nombre de concessions dans la foulée de mai 68, comme le plan routier, la création d'une université brestoise ou le port de Roscoff.

En 1971, un nouveau Celib, animé par le maire de Brest, Georges Lombard, lance un livre blanc sur la Bretagne. Mais cette nouvelle structure n'aura pas l'influence du Celib des années 1950. Elle est réactivée en 1977-1978, avant de disparaître.

Pour en savoir plus

Claude Champaud : « Quand les Bretons éveillèrent la Bretagne ». « Le Celib, Centre d'histoire de Bretagne », Porspoder, 2017.

Les dates de l'Histoire

1946. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, instauration de la quatrième République.

1958. Instauration de la cinquième République.

1962. Fin de la guerre d'Algérie et des guerres coloniales françaises.

1968. En mai, révoltes étudiantes et grève générale dans toute la France.

1969. Démission du général de Gaulle après l'échec du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat.

Quel bilan ?



Photo DR

L'un des derniers témoins de l'aventure du Celib, l'universitaire Claude Champaud vient de publier un livre de réflexion sur cette aventure : « Quand les Bretons éveillèrent la Bretagne ».

Un nouvel élément pour tenter de tirer le bilan de l'action de ce mouvement auquel de nombreux décideurs continuent à se référer.

En matière économique, il est certain que le Celib a permis une large mobilisation des forces vives de la Bretagne. Il a accompagné la région dans les transformations radicales qu'elle a subies dans l'après-guerre.

Redonner confiance aux Bretons

Sous-développée au début des années 1950, la Bretagne est devenue l'une des régions agri-

coles les plus performantes d'Europe.

Les décentralisations industrielles, comme Citroën à Rennes (photo ci-contre) ou les Télécoms à Lannion, ont permis de ralentir et de fixer l'exode rural en Bretagne et de créer de nouvelles richesses.

Les infrastructures, particulièrement routières, se sont améliorées.

En critiquant de manière active le centralisme français, le Celib a également préparé l'opinion publique à la régionalisation et à la décentralisation. Il a enfin contribué à redonner confiance aux Bretons.

Preuve de son influence, la plupart des dirigeants politiques bretons actuels ne cessent de se réclamer de « l'esprit du Celib ».